

ACTION URGENTE

GUATEMALA. TROIS DÉFENSEURS DES DROITS FONCIERS TUÉS, D'AUTRES EN DANGER

Luis Marroquin, José Can Xol et Mateo Chamám Paau, trois défenseurs des droits fonciers et territoriaux de différentes populations du Guatemala, ont été tués en moins d'une semaine. Il faut que les autorités guatémaltèques diligentent des enquêtes exhaustives sur ces crimes et veillent à ce que les autres défenseur-e-s puissent mener leurs activités sans craindre pour leur sécurité.

Le 9 mai au matin, des inconnus ont abattu **Luis Arturo Marroquin** (47 ans) de plusieurs balles dans le dos à San Luis Jilotepeque, dans le centre-est du Guatemala. Cet homme était membre de la coordination nationale du Comité de développement paysan (CODECA). Il était arrivé en bus le matin même de Jalapa pour participer à une réunion du conseil municipal de San Luis Jilotepeque. Selon des témoins, il a été suivi. Les faits ont eu lieu une semaine après que le président Jimmy Morales s'est montré irrespectueux envers le CODECA et a discrédité ses activités dans un discours public, le 2 mai.

Le 10 mai au matin, **José Can Xol** (37 ans) a été tué par balle alors qu'il tentait d'aider les habitants de Choctún Basilá (commune de Cobán, nord du Guatemala), qui étaient attaqués par plusieurs inconnus armés. Il appartenait au Comité paysan du plateau andin (CCDA) et participait à la protection et à la défense des habitants dans le contexte d'un différend foncier de longue date.

Dans la nuit du 13 mai, **Mateo Chamám Paau** (31 ans), également membre du CCDA, a été retrouvé mort à San Juan Tres Ríos (commune de Cobán). Lorsque sa famille a remarqué qu'il était absent depuis plusieurs heures, des habitants sont partis à sa recherche. Mateo Chamám Paau avait signalé avoir reçu des menaces et un mandat d'arrêt lui avait été décerné en 2015, dans le contexte du différend foncier opposant les occupants aux propriétaires présumés des terres. D'autres membres du CCDA et du CODECA sont en danger.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- demandez aux autorités de diligenter sans délai des enquêtes impartiales et exhaustives sur les homicides de Luis Marroquin, Jose Can Xol et Mateo Chamám Paau, afin d'en identifier les auteurs matériels et intellectuels et de les déférer à la justice. Il faut que les enquêtes tiennent compte de l'hypothèse selon laquelle ces assassinats sont peut-être des actes de représailles liés aux activités des victimes en faveur des droits humains ;
- exhortez les autorités à condamner ces assassinats, à reconnaître publiquement l'importance et la légitimité du travail des défenseur-e-s des droits humains au Guatemala et à s'abstenir d'utiliser des termes ou des expressions qui les stigmatisent, les insultent, les dénigrent ou les discriminent ;
- appelez-les à faire avancer l'adoption d'une politique publique de protection des défenseurs des droits humains, conformément aux critères minimums définis par la Cour interaméricaine des droits de l'homme dans l'affaire *Défenseur des droits de l'Homme et autres c. Guatemala*.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 25 JUIN 2018 À :

Procureure générale

María Consuelo Porras
Fiscal General de la República
15 avenida 15-16 zona 1 Edificio Gerona
8º Nivel, C.P. 01001
Ciudad de Guatemala, Guatemala
Courriel :
mariadelcarmengarciaescobar@gmail.com
Twitter : @MPguatemala
**Formule d'appel : Estimada Señora
Fiscal, / Madame la Procureure
générale,**

Premier vice-ministre de la Sécurité

Kamilo José Rivera Gálvez
Primer Viceministro de Seguridad
Ministerio de Gobernación
6ª avenida 13-71 zona 1, C.P. 01002
Ciudad de Guatemala, Guatemala
Courriel : asevice1@mingob.gob.gt,
copie à : cmjos1820@gmail.com
Twitter : @mingobguate

Formule d'appel : Estimado Señor Viceministro, / Monsieur le Vice- Ministre,

Copies à :

Président de la COPREDEH

Jorge Luis Borrayo
Comisión Presidencial coordinadora de
la Política del Ejecutivo en materia de
Derechos Humanos (COPREDEH)
Avenida La Reforma 2-18, zona 9,
Ciudad de Guatemala, Guatemala
Courriel : copredeh@copredeh.gob.gt

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Guatemala dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax numberEmail addressSalutation .

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

GUATEMALA. TROIS DÉFENSEURS DES DROITS FONCIERS TUÉS, D'AUTRES EN DANGER

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Au Guatemala, les défenseur-e-s des droits humains mènent leurs activités dans un contexte extrêmement hostile, en particulier lorsqu'ils s'occupent des droits relatifs aux terres, aux territoires et à l'environnement. Ils sont constamment victimes de menaces, de manœuvres d'intimidation, d'agressions, de campagnes de diffamation et d'une stigmatisation. Selon l'Unité pour la protection des défenseur-e-s des droits humains au Guatemala (UDEFEGUA), une organisation non gouvernementale (ONG) guatémaltèque, neuf ont été tués depuis le début de 2018. En 2017, l'UDEFEGUA a enregistré 483 attaques visant des défenseur-e-s des droits humains.

Le CCDA est une organisation paysanne fondée en 1982 qui promeut l'accès aux terres et les droits du travail des paysans mayas. Il a signalé avoir déjà été la cible d'attaques et de manœuvres d'intimidation. Plusieurs attaques contre ses locaux et ses dirigeants ont eu lieu en juin 2017. En juin 2016, le dirigeant autochtone Daniel Choc Pop a été tué à San Juan Tres Ríos.

Le CODECA, fondé en 1992, œuvre à améliorer la situation des ruraux pauvres du Guatemala, en se concentrant sur des questions comme les conditions salariales des agriculteurs, la réforme agraire et la nationalisation de la fourniture d'électricité dans le pays. Ses membres ont déclaré avoir été victimes d'agressions, de menaces et de manœuvres d'intimidation.

En 2014, la Cour interaméricaine des droits de l'homme a ordonné au Guatemala d'adopter et de mettre en œuvre une politique complète de protection des défenseur-e-s des droits humains dans sa décision *Défenseur des droits de l'Homme et autres c. Guatemala*. Malgré quelques progrès, cette politique publique est toujours en cours d'élaboration.

L'impunité demeure la règle dans la plupart des cas de menaces et d'agressions visant des défenseur-e-s guatémaltèques. Il est fréquent que le système judiciaire soit utilisé abusivement pour incriminer des défenseur-e-s des droits humains et tenter ainsi de démanteler les mouvements et les organisations, en épuisant les militant-e-s et en les évinçant de l'espace public. Pour en savoir plus, voir les rapports d'Amnesty International intitulés *"We are defending the land with our blood": Defenders of the land, territory and environment in Honduras and Guatemala* (<https://www.amnesty.org/en/documents/amr01/4562/2016/en/>) et *State Protection Mechanisms for Human Rights Defenders* (<https://www.amnesty.org/en/documents/amr01/6211/2017/en/>).

Personnes concernées : Luis Marroquin (h), Jose Can Xol (h), Mateo Chamám Paau (h) et les autres membres du CODECA et du CCDA
Hommes et femmes

AU 97/18, AMR 34/8417/2018, 14 mai 2018